

Ligue de Football des Pays de la Loire



Comité de Direction

Procès-Verbal N°07

Réunion du : Lundi 03 avril 2023

Présidence : Didier ESOR - Guy RIBRAULT (en visio)

Présents: Claude BARRE (représentant de N. POTTIER) - Marie-Hélène BAUDRY -

Jacques BODIN - Valérie BOUDER - Luc BRUNEAU - Jean-Yves CADIET - Alain CHARRANCE - Martine COCHON — Guy COUSIN (en visio) - Alain DURAND - Frédéric DAVY - Patrick DRENO - Jean-Jacques GAZEAU - Gabriel GÔ - Laurent GRELIER - Jacques HAMARD - Philippe LESAGE - Alain MARTIN — Bernard

CRD - DV n°35 (08 02 2023)

MOTTAIS

Invité: Thierry BARBARIT

Assiste: Lionnel DUCLOZ (D.T.R.)

Excusés: Sébastien CORNEC - Mickaël HERRIAU - René JOUNEAUX - Bruno LA POSTA -

Nicolas POTTIER - Jérôme CLEMENT (Directeur)

1. Publication des Procès-verbaux

Bureau - PV N°09 du 06 03 2023

> Le Comité de Direction prend acte des PV validés suivants :

Bureau - PV N°09 du 06.03.2023	CRD - PV n°35 (08.02.2023)
Bureau - PV N°10 du 27.03.2023	CRD - PV n°36 (15.02.2023)
CROC Jeunes Masculins - PV N° 20- 28022023	CRD - PV n°37 (22.02.2023)
CROC Jeunes Masculins - PV N° 21- 07032023	CRD - PV n°38 (01.03.2023)
CROC Jeunes Masculins - PV N° 22- 16032023	CRD - PV n°39 (08.03.2023)
CROC Jeunes Masculins - PV N° 23 – 20032023	CRD - PV n°40 (15.03.2023)
CROC Jeunes Masculins - PV N° 24 - 29032023	CRD - PV n°41 (22.03.2023)
CROC F - PV n°15 - 02.02.2023	CRD - PV n°42 (29.03.2023)
CROC F - PV n°16 - 07.03.2023	CRRC PV n60 – 01022023
CROC F - PV n°17 - 20.03.2023	CRRC PV n61-020223
CROC Seniors M - PV n°17 - 28.02.2023	CRRC PV n62-070223
CROC Seniors M - PV n°18 - 22.03.2023	CRRC PV n63 - 08022023
CROC Seniors M - PV n°19 - 23.03.2023	CRRC PV n64 - 15022023
CROC Seniors M - PV n°20 - 27.03.2023	CRRC PV n65-200223
CROC Futsal - PV N°19 DU 06.02.2023	CRRC PV n66 - 22022023
CROC Futsal - PV N°20 du 16.02.2023	CRRC PV n67 - 01032023
CROC Futsal - PV N°21 du 28.02.2023	CRRC PV n68 - 03032023
CROC Futsal - PV N°22 du 10.03.2023	CRRC PV n69 - 08032023
CROC Futsal - PV N°23 du 20.03.2023	CRRC PV n70 – 15032023
CROC Futsal - PV N°24 du 23.03.2023	CRRC PV n71 – 22032023
CRSEEF - PV n18-300123	CRRC PV n72 - 29032023
CRSEEF - PV n19 - 07022023	CRA Lois du Jeu_PV N07 du 13.02.2023
CRSEEF - PV n20 - 14022023	CRA Lois du Jeu_PV N08 du 20.02.2023
CRSEEF - PV n21-28022023	CRA Lois du Jeu_PV N09 du 09.03.2023
CRSEEF - PV n22 – 07032023	CRTIS PV 3 du 27022023
CRSEEF - PV n23-14032023	CRSA - PV n°06 - 130323
CRSEEF - PV n24-21032023	CR DELEGUES - PV N°07 - 21.02.2023

CR SEEF - PV n25 - 28032023
CRAD - PV n09-020323
CRAD - DV n10-160323

2023-03-20 CR NOUVELLES PRATIQUES N°2 23-03-20 - PV N3 CRVB

2. Informations du Président

> Hommage à Claude SIMONET :

Le président rappelle le rôle essentiel joué par le Président SIMONET dans la réalisation du siège actuel de la Ligue et plus généralement l'importance de son action pour le football français.

➢ Gouvernance :

Le point sur les évolutions statutaires en cours de mise en œuvre. Les éléments essentiels sont le nouveau mode de représentativité des clubs (amateurs, professionnels) ainsi que la répartition entre les instances (Ligue et District).

> Finances FFF:

Incertitudes sur le budget fédéral 23-24 notamment lié à l'impossibilité d'utiliser le Stade de France (générateur de recettes de billetterie importante) dans le contexte de Paris 2024.

Evolution BMF-BEF:

France Compétences est en cours de décisions qui impacteront très fortement le calendrier des formations de la saison prochaine.

3. Vie de la Ligue

3.1. ACTIVITES GENERALES

> Assemblée Générale du 03 juin :

Un conseil consultatif sera programmé (format visio) en amont de l'AG du 3 juin à Montaigu.

Point d'avancée du projet #Ligue de Demain

Jean Yves Cadiet détaille l'état d'avancement du projet (plans, surfaces) et les quelques contraintes administratives qui ont un impact en termes de délais.

Le budget est en cours de finalisation pour présentation en Assemblée Générale.

Mouvements de clubs

Présentation des mouvements de clubs (en annexe)

Le CODIR valide les mouvements des clubs présentés en séance sous réserve de régularisation des soldes débiteurs Ligue ou District.

Par ailleurs, pour les clubs en cessation d'activité et présentant un solde débiteur, le CODIR demande le blocage des licences pour les membres du bureau de ces clubs.

Licences

Statistiques licences au 31.03.2023: 170857 licences, soit +2.38% licences versus saison 2021/2022.

Sur les évolutions notables :

- → -2.91% sur les seniors M
- → +10.20% sur les seniors F
- → +8.25% sur les U14/U15 M
- → +22.38% sur les U14/U15 F
- → = sur le foot animation M
- → -8.85% sur le foot animation F
- → +1.98% sur le futsal seniors M
- → +9.18% sur les arbitres
- +11.19% sur les techniques régionales
- → +16.26% sur les animateurs
- → +4.74 sur les dirigeants

Il est important de rappeler les conséquences fortes de la baisse de la natalité dans notre région sur 4 départements.

3.2. ACTIVITES TECHNIQUES

- Réunion de l'ETR du 30/03 au CREPS des Pays de Loire. Thématique : la performance en lien avec notre schéma régional PPF en construction.
- Calendrier technique en cours de finalisation.
- Tournée des CODIR des 5 départements pour présenter la réforme des formations des éducateurs. Elle va s'arrêter car les TFP (BMF et BEF futurs) n'ont pas été validés par France Compétences. On s'oriente vers une année supplémentaire sur le modèle BMF et BEF existant aujourd'hui.
- Point sur le projet Climat des rencontres dans les clubs.
 Jacques Bodin précise les actions en cours : la réalisation du bilan des rencontres avec les clubs et planification des propositions à venir.
- Préparation des inter-ligues U15, des inter-districts U14 G, des inter-ligues U15 et U18 futsal.
- Période des certifications BMF entamée et à venir pour BEF 11 au 14 avril 2023 et formations spécifiques. A noter un accident de candidat à la certification BMF qui a été pris en charge par les services d'urgence (transporté et opéré. Convalescence en cours).
- Préparation du concours du pôle espoir : 06 mai 2023
- Préparation en cours du festival régional U13 : 13 mai 2023. Phases départementales en cours (faites en 72 et 85, le samedi 01 avril et samedi 08 avril pour 44, 49 et 53)
- Tournoi Montaigu en cours et séminaire des CTR PPF et directeurs (directrices) des pôles F sur la compétition.

4. Vie des Pôles

4.1. PÔLE ARBITRAGE

Proposition de nomination des candidats aux examens FFF – F4 et AAF3

Au regard des résultats présentés, la commission Régionale de l'Arbitrage propose au CODIR la nomination des candidats suivants :

- ✓ **Fédéral 4**: La ligue Pays de la Loire disposant de trois places pour les candidats théoriques F4, la commission propose les candidatures de Lény DEMAS, Louis FLACHOT et Victor SIMONNEAUX
- ✓ Assistant Fédéral 3: La ligue Pays de la Loire disposant d'une place pour le concours théoriques AAF3, la commission propose la candidature de Thomas CANONNET

Le CODIR valide la proposition de la CRA

Désignation des arbitres :

Guy Cousin informe de la mise en œuvre d'un nouveau module informatique de gestion des désignations. Toujours des incertitudes sur le degré de fiabilité de l'outil fourni.

4.2. PÔLE DES COMPETITIONS

Calendrier des compétitions 2023/2024 (en annexe)

Le CODIR valide le calendrier présenté par Gabriel GO

> Calendrier en cours :

Très peu d'impact de la pénurie partielle de carburants tant sur les compétitions Ligue que District.

4.3. PÔLE ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Campagne ANS-PSF

Valérie Bouder présente le contenu de la nouvelle campagne ANS (clubs et instances).

Répartition de l'enveloppe régionale ANS- PSF

Une réunion est à programmer 2^{ème} quinzaine de mai pour fixer les modalités de répartition

4.4. PÔLE FOOT DE DEMAIN

- Accompagnement Fédéral des Ligues et des Districts dans le développement des nouvelles pratiques : un enjeu majeur du projet fédéral « Performances 2024 » visant à « permettre à toutes et à tous de jouer partout ». A ce jour les pratiques pour lesquelles la FFF à la délégation du Ministère des Sports : Foot en Marchant, Beach Soccer, Futnet et Foot5
- Retour sur la visio-conférence du Jeudi 30 Mars avec la LFA, de restitution de nos actions de la Ligue et des 5 Districts
- A venir :
 - ✓ <u>Beach Soccer</u>: 12^{ème} Challenge Régional masculin et féminin samedi 17 et dimanche 18 Juin 2023
 à Saint Jean de Monts avec la Tournée Futnet Tour le dimanche 18 Juin 2023
 - ✓ Foot en Marchant: Tournoi International (4 nations) dimanche 9 et lundi 10 Avril 2023 (Week-End de Pâques) au CRT à Saint Sébastien et un Tournoi National de 12 équipes
 - ✓ <u>Futnet</u>: Tournée Régionale sur 7 sites en Juin 2023 avec la Fédération Futnet, dont 2 clubs de la Ligue Elite Olonne et Nantes Laetitia

4.5. PÔLE FINANCES / Infrastructures

Validation tarifs LFPL saison 2023-2024

Présentation de la proposition de grille des tarifs pour la saison 2023/2024.

Ces tarifs sont proposés au regard de la situation économique actuelle et prévisionnelle et plus particulièrement d'une inflation générale de 6,5 %.

Dans ce cadre, les principales orientations suivantes sont proposées :

- Augmentation de 5% en moyenne du prix des Licences (sauf Dirigeants),
- Augmentation de certains droits d'Engagements sur les Compétitions,
- Augmentation des Droits de Changement de Clubs selon catégories,
- Augmentation de la Redevance forfait Championnat,
- Augmentation de la redevance Arbitrage championnat,
- Augmentation de certaines Amendes.

Le Codir valide les tarifs de la Ligue pour la saison 2023-2024.

5. - Questions diverses – Tour de table

- Tournoi Foot en Marchant du Weekend de Pâques : Jacques Hamard en rappelle le contour et invite les membres du Codir à y assister.
- **Questionnaire sur l'insécurité ressentie et vécue :** Jacques Bodin marque son interrogation devant la démarche entreprise et la portée réelle des informations recueillies.
- Actions Citoyennes: Luc Bruneau informe des actions de la commission régionale et de la visite prévue de la LFA sur ce sujet dans les Ligues.
- ➤ **Défaut de Fuchs Sports :** Thierry Barbarit déplore cette défaillance de la société Fuchs Sports et s'interroge sur la solution de remplacement qui pourra être proposée.

6. Prochaines réunions

- Bureau le 15 mai 2023
- Codir le 24 avril 2023

Le Président, Didier ESOR Le Président Délégué, Guy RIBRAULT

Hiout

Le Secrétaire Général, Guy COUSIN

MOUVEMENTS DE CLUBS - Réunion Codir du 3 AVRIL 2023

District	Pratique	N° Affiliation	Nom du Club	Siège Social	Date demande	Avis favorable district	Observations	Accord Ligue
			CHAILLAND SPORTS				- PV de dissolution de l'omnisports du 28.06.22	
53	LIBRE	519704	devenant : FOOTBALL CLUB DE	Chailland	23/03/2023	21/03/2023	- statuts du 24.05.22	
			CHAILLAND (F.C. CHAILLAND)				- récépissé déclaration Préfecture du 13.06.22	

MOUVEMENTS DE CLUBS - Réunion Codir du 3 AVRIL 2023

CDG	N° Aff	PRATIQUE	NOM	Date d'effet	Motif	Observations	Saisi le	Avis favorable district	Avis ligue
49	550449	FUTSAL	ES CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE - Angers	1 29/03/2023	Inactif depuis 3 ans Mail du service comptable LFPL		/	Oui, le 29/03/2023	
49	553400	LIBRE	BLACK PINK - Chateauneuf/Sarthe	1 29/03/2023	Inactif depuis 3 ans Mail du service comptable LFPL		/	Oui, le 29/03/2023	
49	582215	LIBRE	LE CLUB DES NATIONS - Cholet	1 29/03/2023	Inactif depuis 3 ans Mail du service comptable LFPL		/	Oui, le 29/03/2023	
44	564061	LIBRE	SPORTING SUD LOIRE - Le Loroux Bottereau	1 29/03/2023	Inactif depuis 3 ans Mail du service comptable LFPL	Dette District 764 € passée en perte Crédit Ligue = 267,76 €	/	OUI	

		LIG	SUE		CALENDRII	ER DES CON	/IPETITIONS	2023/2024	- SENIORS	
		DE LA	LOIRE	National	National 2	National 3	R1 / R2 / R3	Coupe de France	Coupe Pays de la Loire	Challenge des Réserves
		SD	05 - 06							
	oût	SD	12 - 13	J1						
2023 Mars Février Janvier Décembre Novembre Octobre Septembre Août	SD	19 - 20	J2				Tour Préliminaire si besoin			
		SD	26 - 27	J3	J1	J1		T1		
	e.	SD	02 - 03	J4	J2	J2		T2	T1	
	mbr	SD	09 - 10	J5	J3	13	J1			
	pte	SD	16 - 17	J6	J4	MR		Т3	T2	T1
	Se	SD	23 - 24	J7	J5	J4	J2			
		SD	30 - 01	18	MR	MR	MR / Coupe	Т4	Т3	Т2
		SD	07 - 08	19	J6	J5	J3			
	bre	Me	11	J10						
	ctol	SD	14 - 15	MR	MR	MR	MR / Coupe	T5	T4	Т3
123	0	SD	21 - 22	J11	J7	J6	J4			
20		SD	28 - 29	MR	MR	MR	MR / Coupe	Т6	T5	T4
		Me	01	MR	MR	MR	MR		1.5	
	е		(La Toussaint)							
	mbr	SD	04 - 05 11 - 12	J12	J8	J7	J5			
	ove	SD	(L'Armistice)	J13	J9	J8	J6			
	Ž	SD	18 - 19	MR	MR	MR	J7	Т7		_
		SD	25 - 26	J14	J10	19	MR		Т6	Т5
		SD	02 - 03	J15	J11	J10	J8			
	re	SD	09 - 10	MR	MR	J11	19	Т8		
	ame	SD	16 - 17	J16	J12	J12	J10			
)éce	SD	23 - 24							
	•	L	25 (Noël)				TREVE			
		SD	30 - 31				INLVL			
		L	01 (Jour de l'An)							
	er	SD	06 - 07	MR	MR	MR	MR	1/32 de Finale		
	ınvi	SD	13 - 14	J17	J13	J13	MR / Coupe		Т7	Т6
	Ja	SD	20 - 21	J18	J14	J14	J11	1/16 de Finale		
		SD	27 - 28	MR	MR	MR	J12			
		SD	03 - 04	J19	J15	J15	MR / Coupe		Т8	Т7
		Me	07					1/8 de Finale		
	rier	SD	10 - 11	J20	MR	MR	J13			
	Févi	SD	17 - 18	J21	J16	J16	J14			
	_	SD	24 - 25	J22	J17	J17	MR			
		Me	28					1/4 de Finale		
		SD	02 - 03	J23	MR	MR	MR / Coupe		Т9	Т8
		SD	09 - 10	J24	J18	J18	J15			
	S	SD	16 - 17	J25	J19	J19	J16			
	Mar	Me	20		MR	MR				
		SD	23 - 24	J26	J20	J20	J17			
		SD	30 - 31	J27	MR	MR	MR / Coupe		T10	Т9
4		L	10		33		MR		120	.,
05		Me	(Pâques) 03					1/2 Finales		
7		SD	06 - 07	J28	J21	J21	J18	1/2 Findles		
	Avril									
	Ą	SD	13 - 14	J29	J22	J22	J19			
		Me	17		MR	MR				
		SD	20 - 21	J30	J23	J23	J20			
		SD	27 - 28 01	J31	J24	J24	MR / Coupe		T11	T10
		Me	(Fête du Travail)				MR			
		SD	04 - 05 08	J32	MR	MR	J21			
		Me	(Victoire 1945)	MR	MR	MR	MR			
	Маі	J	09 (L'Ascension)				MR			
	2	SD	11 - 12	J33	J25	J25	MR			
		SD	18 - 19	J34	J26	J26	J22			
		L	20 (Pentecôte)							
		SD	25 - 26					Finale		
		SD	01 - 02				Barrages ?		Finale ?	Finale ?
	Ë	SD	08 - 09				Barrages ?			
	Juin	SD	15 - 16							
		SD	22 - 23							
					•	•		<u> </u>	•	

ANNEXE 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE SAISON 2023-2024

La présente Annexe 5 vient en complément de l'Annexe 5 de la F.F.F.

PARTIE 1 – REGLEMENTS GENERAUX

TITRE 1 – ORGANISATION GENERALE

Art.28 :	Cotisation annuelle des Clubs	140 €
	Droits D'engagements : Championnats Régionaux :	
	R1 Masculin	130 €
	R2 Masculin	110 €
	R3 Masculin	90 €
	Régional 1 Féminin	90€
	Régional 2 Féminin	70 €
	Championnat U18 Féminin Pays de la Loire	70 €
	Jeunes	70 €
	R1 Futsal	90 €
	R2 Futsal	70 €
	Championnat Régional 1 Féminin Futsal	30 €
	Futsal Jeunes	66 €
	Coupes Régionales :	
	Coupe Pays de la Loire Seniors Masculins	58 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Féminines	30 €
	Challenge des Réserves des championnats Seniors PDL.	30 €
	Challenge Féminin R2	0€
	Coupe Pays de la Loire U19	34 €
	Coupe Pays de la Loire U17	34 €
	Coupe Pays de la Loire U15	34 €
	Coupe Pays de la Loire U18 Féminine	30 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Futsal	34 €
	Coupe Pays de la Loire Futsal U15	30 €
Art.30 :	Amende par Licence Dirigeant Manquante double du prix d	e la licence
	TITRE 2 – LA LICENCE	
Art.78 :	Tarif des Licences :	
	Libres, Féminines, Futsal, Football Entreprise :	
	Vétérans, Seniors, U19, U18	28,00 €
	U17, U16, U15, U14, U13, U12	20,00€
	U11, U10, U9, U8, U7, U6	18,00 €
	Football Loisirs	28,00 €
	Dirigeant, Dirigeante	25,40 €
	Volontaire	15,00 €
	Educateur Fédéral, Animateur Seniors, Technique Régional	28,00€
	Arbitre	28,00 €
	Membre Individuel	25,40 €

	Joueur / Diriq Joueur / Edu Joueur / Anir	idicapgeant dans le même club icateur dans le même club mateur dans le même club ute catégorie	licence dirigeant gratuite licence éducateur gratuite licence Animateur gratuite
Art.90 :	Droit de chai	ngement de club :	
	Libres, Futsa	al, Football Entreprise : Vétérans, Seniors, U19, U18	80 €
		U17 à U12	
		U11 à U6	
	Féminines :	0114 00	gratait
		Vétérans, Seniors, U19, U18	45€
		U17 à U12	
		U11 à U6	gratuit
Aı		à club	
Art.92 :	tiale en Arbitrage (i	urse de formation valable, sur la totalité des coûts restant à ch bourse valable d'une durée de validité de deux saisons : saison a commission Régionale des Règlements & Co	du départ et saison suivante)
Art.103 :	Frais d'oppo	sition au changement de club	Annexe 5 FFF
Art.106 :	Certificat de	transfert	Annexe 5 FFF
		TITRE 3 – LES COMPETITIONS	
Art.135 :	Refus de prê	eter son terrain	105€
Art.143 :	Réserves su	r la règlementation des terrains	53 €
Art.167:	Participation	en équipe inférieure pour :	
		Un club de N3	85 €
		Un club de R1	
		Un club de R2	
		Un club de R3	
	Régionaux je	eunes	
Art.176 :	Match amica	ıl - Non-présentation, sur demande, de la Feuil ıl - Amende pour un club utilisant les services d	d'un joueur d'un
		re club (sans accord)	
	Redevance t	ournois	53 €
		TITRE 4 – PROCEDURES- PENALITES	
Art.186 :	Réserves, fra	ais de constitution de dossier	53 €
Art.187 :			
Art.190 :	Frais d'appe	l règlementaire ou disciplinaire	260 €
Art. 207 :		rapport n excusée	
Art. 221 :	Utilisation d'	un joueur d'un autre club sans autorisation	210 €

PARTIE 2 – REGLEMENT SPECIAUX

TITRE 1 – LES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS MASCULINS

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai	Droit d'engagement
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors comp	pétitiontriple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de da	ate / Horaire Droit d'engagement
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installation	ons sportives Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / N	Numéros Droit d'engagement
Art.21bis	: Non-respect obligation de marquage offic	ciel Droit d'engagement
Art.25 :	Encadrement des équipes	Droit d'engagement
Art.26 :		tard)Droit d'engagement Hors délaidouble du droit
3 3	9- Indemnité club adverse	105 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match	
Art.32 :	R2	
	R2	
	Barème kilométrique déplacement d'équi	ipe1,65 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équi	ipe
Art.35 :	Retard saisie des résultats	16 €
	CHAMPIONNATS REGIONAUX	K SENIORS FEMININES
Art.5 :	Refus d'accession hors-délai	Droit d'engagement
Art.9 :		neur : 55 € 30 €
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors comp	pétitiontriple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de da	ate / Horaire Droit d'engagement

Art.16:	Non-respect disposition sur les installations sportives Droit d'engage	ement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros Droit d'engage	ement
Art.25 :	Encadrement des équipes Droit d'engag	ement
Art.26 :	Hors délaidouble du	agement u droit
	9- Indemnité club adverse	105 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match	16 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match	0€
	Frais d'arbitrage par match :	
	- 1 arbitre	75 € 158 € 75 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats	16€
	CHAMPIONNATS REGIONAUX U18 FEMININ	
Art. 5 :	CHAMPIONNATS REGIONAUX U18 FEMININ Refus d'accession à la Phase d'Accession Nationale hors délai Droit d'engag	gement
Art. 5 :		
	Refus d'accession à la Phase d'Accession Nationale hors délai Droit d'engag	gement
Art.12 :	Refus d'accession à la Phase d'Accession Nationale hors délai Droit d'engag Exclusion, forfait général, mise hors compétitiontriple du droit d'engag	gement
Art.12 : Art.15 :	Refus d'accession à la Phase d'Accession Nationale hors délai Droit d'engage Exclusion, forfait général, mise hors compétitiontriple du droit d'engage Non-respect des délai Changement de date / Horaire Droit d'engage	gement ement ement
Art.12 : Art.15 : Art.16 :	Refus d'accession à la Phase d'Accession Nationale hors délai Droit d'engage Exclusion, forfait général, mise hors compétitiontriple du droit d'engage Non-respect des délai Changement de date / HoraireDroit d'engage Non-respect disposition sur les installations sportivesDroit d'engage	gement ement ement ement
Art.12 : Art.15 : Art.16 : Art.21 :	Refus d'accession à la Phase d'Accession Nationale hors délai Droit d'engage Exclusion, forfait général, mise hors compétitiontriple du droit d'engage Non-respect des délai Changement de date / HoraireDroit d'engage Non-respect disposition sur les installations sportivesDroit d'engage Non-respect des dispositions Couleurs / NumérosDroit d'engage Encadrement des équipes	gement ement ement ement ement
Art.12 : Art.15 : Art.16 : Art.21 : Art.25 :	Refus d'accession à la Phase d'Accession Nationale hors délai Droit d'engage Exclusion, forfait général, mise hors compétitiontriple du droit d'engage Non-respect des délai Changement de date / Horaire	gement ement ement ement ement
Art.12 : Art.15 : Art.16 : Art.21 : Art.25 : Art.26 :	Refus d'accession à la Phase d'Accession Nationale hors délai Droit d'engage Exclusion, forfait général, mise hors compétitiontriple du droit d'engage Non-respect des délai Changement de date / Horaire	gement ement ement ement ement
Art.12 : Art.15 : Art.16 : Art.21 : Art.25 : Art.26 :	Refus d'accession à la Phase d'Accession Nationale hors délai Droit d'engage Exclusion, forfait général, mise hors compétitiontriple du droit d'engage Non-respect des délai Changement de date / Horaire	gement ement ement ement ement agement u droit
Art.12: Art.15: Art.16: Art.21: Art.25: Art.26:	Refus d'accession à la Phase d'Accession Nationale hors délai Droit d'engage Exclusion, forfait général, mise hors compétitiontriple du droit d'engage Non-respect des délai Changement de date / Horaire	gement ement ement ement agement u droit

	Barème kilométrio	que déplacement d'équipe	. 1,65€
Art.33 :	Barème kilométrio	que déplacement d'équipe	. 1,65 €
Art.35 :	Retard saisie des	résultats	. 16€
	C	HAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES	
Art.12 :	Exclusion, forfait	général, mise hors compétitiontriple du droit	d'engagement
Art.15 :	Non-respect des	délai Changement de date / Horaire Droit	d'engagement
Art.16 :	Non-respect dispo	osition sur les installations sportives Droit	d'engagement
Art.21 :	Non-respect des	dispositions Couleurs / Numéros Droit	d'engagement
Art.26 :	1- Forfait Dan	s les délais (J-2 au plus tard)Droit	d'engagement
d'engager		Hors délaidou	ble du droit
	9- Indemnité club	adverse	. 105€
Art.28 :	Retard transmissi	ion feuille de match	. 16€
Art.32 :	Redevance forfait	taire par match	. 0€
	Frais d'arbitrage p	par match	
	U19 : R1 :		
		- 1 arbitre - 2 ou 3 arbitres	
	R2		
	U18 :		
	R1 :	- 1 arbitre	. 105€
	R2 :	- 2 ou 3 arbitres	. 240€
		- 1 arbitre	
	U17 :	- 2 ou 3 arbitres	. 240€
	R1 :	- 1 arbitre	. 105€
		- 2 ou 3 arbitres	. 240 €
	U16 :		. 100 0
	R1 :	- 1 arbitre	. 105€
	1145.	- 2 ou 3 arbitres	
	U15 : R1 :		
		- 1 arbitre - 2 ou 3 arbitres	
			. 105€
	R3		. 105€

	U14 : R1
	R2
	Barème kilométrique déplacement d'équipe
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe
Art.35 :	Retard saisie des résultats
	CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS FUTSAL
Art.5 :	Refus d'accession hors-délai
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétitiontriple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire Droit d'engagement
Art.19:	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros Droit d'engagement
Art.23:	Non-respect encadrement des équipes Droit d'engagement
Art.24 :	1- Forfait Dans les délais (J-2 au plus tard)Droit d'engagement
d'engage	
	9- Indemnité club adverse
Art.26 :	Retard transmission feuille de match
Art.31 :	Redevance forfaitaire par match
	Frais d'arbitrage par match : R1
	Barème kilométrique déplacement d'équipe
Art.32 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe
Art.34 :	Retard saisie des résultats
	CHAMPIONNAT REGIONAL 1 FEMININ FUTSAL
Art.9 :	Droit d'engagement
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétitiontriple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire Droit d'engagement
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros Droit d'engagement
Art.23 :	Non-respect encadrement des équipes Droit d'engagement
Art.24:	1- Forfait

	Dans les délais (J-2 au plus tard) Droit Hors dé		gagement du droit
d'engagei		Ididouble	aa aron
	9- Indemnité club adverse		105€
Art.26:	Retard transmission feuille de match		16€
Art.31 :	Redevance forfaitaire par match		0€
	Frais d'arbitrage par match		72€
	Barème kilométrique déplacement d'équipe		1,65€
Art.32 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe		1,65€
Art.34 :	Retard saisie des résultats		16€
	CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES FUTSAL		
Art.9 :	Droit d'engagement		63€
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétitiontriple d	u droit d'eng	gagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	Droit d'enga	agement
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	Droit d'enga	agement
A = 4 O 4 .	1- Forfait		
Art.24:		d'on	aaaamant
	Dans les délais (J-2 au plus tard) Droit Hors dé		gagement du droit
d'engagei	Dans les délais (J-2 au plus tard) Droit Hors dé ment	laidouble	du droit
d'engagel	Dans les délais (J-2 au plus tard) DroitHors dé ment 9- Indemnité club adverse	laidouble	du droit 105 €
d'engager Art.23 :	Dans les délais (J-2 au plus tard)Droit Hors dé ment 9- Indemnité club adverse	laidouble Droit d'enga	du droit 105 € agement
d'engager Art.23 : Art.26 :	Dans les délais (J-2 au plus tard)	laidouble Droit d'enga	du droit 105 € agement 16 €
d'engager Art.23 :	Dans les délais (J-2 au plus tard)	laidouble Droit d'enga	du droit 105 € agement 16 € 0 €
d'engager Art.23 : Art.26 :	Dans les délais (J-2 au plus tard)	laidouble Droit d'enga	du droit 105 € agement 16 € 0 € 72 €
d'engager Art.23 : Art.26 : Art.31 :	Dans les délais (J-2 au plus tard)	laidouble Droit d'enga	du droit 105 € agement 16 € 0 € 72 € 1,65 €
d'engager Art.23 : Art.26 : Art.31 :	Dans les délais (J-2 au plus tard)	laidouble Droit d'enga	du droit 105 € agement 16 € 0 € 72 € 1,65 €
d'engager Art.23 : Art.26 : Art.31 :	Dans les délais (J-2 au plus tard)	laidouble Droit d'enga	du droit 105 € agement 16 € 0 € 72 € 1,65 €
d'engager Art.23 : Art.26 : Art.31 : Art.32 : Art.34 :	Dans les délais (J-2 au plus tard)	laidouble Droit d'enga	du droit 105 € agement 16 € 72 € 1,65 € 1,65 €
d'engager Art.23 : Art.26 : Art.31 :	Dans les délais (J-2 au plus tard)	laidouble Droit d'enga	du droit 105 € agement 16 € 0 € 72 € 1,65 € 1,65 € agement
d'engager Art.23 : Art.26 : Art.31 : Art.32 : Art.34 :	Dans les délais (J-2 au plus tard)	laidouble Droit d'enga	du droit 105 € agement 16 € 0 € 72 € 1,65 € 1,65 € agement
d'engager Art.23 : Art.26 : Art.31 : Art.32 : Art.34 :	Dans les délais (J-2 au plus tard)	laidouble Droit d'enga	du droit 105 € agement 16 € 0 € 1,65 € 1,65 € 16 € agement agement

Art.10 :	1- Forfait E	Dans les délais (J-2 au plus tard) Droit				
d'engagement Hors délaidouble du droit						
Art.13 :	Retard transm	nission des résultats	16 €			
	4 5 6 V. Frais d'arl 1	ler, 2ème et 3ème tour	ole droit d'engagement 			
		l ^{ème} , 5 ^{ème} et 6 ^{ème} tour				
		COUPE DE FRANCE FEMININE				
Art.6:	1. Non-respec	et des délai Changement de date / Horaire	Droit d'engagement			
Art.7 :	1. Non-respec	et des dispositions Couleurs / Numéros	Droit d'engagement			
	3. Infraction fo	ourniture de ballons	Droit d'engagement			
	5. Non présen	tation de licence (par licences manquantes)	Droit d'engagement			
Art.10 :		Dans les délais (J-2 au plus tard)Droit Hors d	d'engagement délaidouble du droit			
d'engager Art.12 :	3. Frais d'orga	anisation : Par tour	Droit d'engagement			
		trage : I ^{er} et 2 ^{ème} tour Fours suivants : 1 arbitre 2 arbitres 3 arbitres	70 € 90 €			
Art.13 :	Retard transm	nission des résultats	16 €			
COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE						
Art.4:	Droit d'engage	ement	Annexe 5 FFF			
Art.8 :	2. Infraction fo	ourniture de ballons	Droit d'engagement			
	3. Non présen	tation de licence (par licences manquantes)	Droit d'engagement			

Art.13 :	2. Frais d'organisation :
	Par tour
	Par tour
Art.14:	2. Retard transmission des résultats
	COUPE NATIONALE FUTSAL
Art.3 :	Droit d'engagement
Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros Droit d'engagement
	2. Infraction fourniture de ballons
Art.11 :	1- Forfait Dans les délais (J-2 au plus tard)Droit d'engagement
d'engagei	nent
Art.13 :	Frais d'organisation : Par tour
	1. Frais d'arbitrage : Par tour
Art.15 :	Retard transmission des résultats
	COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE
Art.7 :	. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros Droit d'engagement
	2. Infraction fourniture de ballons
	3. Non présentation de licence (par licences manquantes) Droit d'engagement
Art.10 :	1- Forfait Dans les délais (J-2 au plus tard)Droit d'engagement
d'engagei	Hors délaidouble du droit nent
Art.12 :	3. Frais d'organisation :
	Par tour
	1 ^{er} tour
	1 arbitre
	3 arbitres
	1 arbitre
	3 arbitres
Art.13 :	Retard transmission des résultats
, 10 .	Total a datomiosion dos rosaltato

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS MASCULINS

Art.3:	Droit d'engager	ment	58 €
Art.4:	2. Infraction port des équipements Droit d'engage		
Art.7 :	1/3 1/4	usqu'au 1/16 de finaleDr	
	du 1/2 1/4	rage: er et 2ème tour: 1 arbitre	100 € 70 € 130 € 200 € 225 € 270 €
Art. 8 :		ans les délais (J-2 au plus tard) Droit Hors délai	
d'engage	ment		
	(0(0)1)2:	E DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FEMININES	
Δrt 3·			30 €
Art.3 :	Droit d'engager	ment	
Art.3 : Art.4 : Art.7 :	Droit d'engager 2. Infraction poi 1. Frais d'orgar Pa 1. Frais d'arbitr	ment	
Art.4 :	Droit d'engager 2. Infraction por 1. Frais d'orgar Pa 1. Frais d'arbitr Ju	ment	roit d'engagement roit d'engagement 70 €
Art.4 :	Droit d'engager 2. Infraction por 1. Frais d'organ Pa 1. Frais d'arbitr Ju 1/4	ment	roit d'engagement roit d'engagement 70 €

CHALL	ENGE DES RESERVES DES CHAMPIONNATS SENIORS DES PAYS DE LA LOIRE
Art.3 :	Droit d'engagement
Art.8 :	1. Frais d'organisation :
Art.9 :	Forfait : Dans les délais (J-2 au plus tard)
	9. Indemnité club adverse
	CHALLENGE REGIONAL FEMININ R2
Art.3 :	Droit d'engagement 0 €
Art.7 :	Indemnité club adverse
	COUPE DES PAYS DE LA LOIRE JEUNES FEMININES
Art.3 :	Droit d'engagement
Art.4 :	2. Infraction port des équipements
Art.7 :	1. Frais d'organisation : Par tour
	COUPE DES PAYS DE LA LOIRE JEUNES MASCULINS
Art.3 :	Droit d'engagement
Art.4:	2. Infraction port des équipements
Art.7 :	1. Frais d'organisation : Jusqu'au 1/16 de finale
	1. Frais d'arbitrage : 1er et 2ème tour : 70 € 2 arbitres 85 € 3 arbitres 105 € du 3ème tour Jusqu'au 1/16 de finale 75 € 1 arbitre 75 € 2 arbitres 120 € 3 arbitres 190 € 1/8 de finale 220 € ½ finale 255 € ½ finale 295 €

Art.8 :	1- Forfait Dans les délais (J-2 au plus tard)Droit d'e					
d'engage		du droit				
COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FUTSAL						
Art.3 :	Droit d'engagement	34 €				
Art.4:	2. Infraction port des équipements					
Art.7 :	1. Frais d'organisation :					
	Par tour	gagement 160 €				
Art.8 :	1- Forfait Dans les délais (J-2 au plus tard)Droit d'e	~ ~				
d'engage		da dioit				
	COUPE DES PAYS DE LA LOIRE FUTSAL JEUNES					
Art.3 :	Droit d'engagement	30 €				
Art.4:	2. Infraction port des équipements					
Art.7 :	Frais d'organisation : Par tour					
	3. Frais d'arbitrage : Par tour	75 €				
Art.8 :	1- Forfait Dans les délais (J-2 au plus tard)Droit d'e					
d'engage		du dioit				
	STATUT ARBITRAGE					
Art.12 :	Indemnité de matchIndemnité kilométrique	35 € 0,446 €				
Art.46:	Sanction financière: 1ère année d'infraction: D2 et D3 D4 et D5 Championnat Foot Entreprise Championnat Futsal Autres Championnat Féminins Autres Divisions de District Clubs n'engageant que des équipes de Jeunes 2ème année d'infraction: amendes 3ème année d'infraction: amendes que	s triplées				

DISCIPLINE

1er avertissement 2ème avertissement < 3 mois, match avec sursis 3ème avertissement < 3 mois, match sans sursis Exclusion ou autre suspension	6 € 9 € 45 € 60 €
Non-participation à l'Assemblée GénéraleDroit d'engagement de l'é	quipe 1ère
<u>Date d'effet :</u> 1 ^{er}	juillet 2023